

POUR L'ENFANCE ET LES FAMILLES
LE DÉPARTEMENT AGIT !



DOSSIER DE PRESSE

VILLAGE D'ENFANTS VISITE DE CHANTIER

JEUDI 29 JANVIER 2026

VILLAGE D'ENFANTS

VISITE DE CHANTIER

André Accary, président du Département de Saône-et-Loire, Amelle Deschamps, vice-présidente chargée l'enfance et Dominique Dufour, préfet de Saône-et-Loire, aux côtés du maire de Saint-Gengoux-le-National Didier Bordet ; du président de l'association Le Prado Jean-Louis Bouillon ; et du directeur du Prado Izzar Abderrazak, ont visité les travaux du chantier de construction du village d'enfants qui devrait ouvrir ses portes début 2027 à Saint-Gengoux-le-National.

UN CHANTIER QUI AVANCE CONFORMÉMENT AU CALENDRIER

À l'occasion de cette visite de chantier, le Département de Saône-et-Loire dresse un bilan très positif de l'avancement des travaux du futur village d'enfants de Saint-Gengoux-le-National. À ce jour, le projet respecte pleinement le calendrier initial et entre dans une phase décisive de sa réalisation.

L'ensemble des bâtiments est désormais sorti de terre. Si le bâtiment administratif se situe encore au tout début de sa construction – la dalle venant tout juste d'être coulée – les autres structures sont déjà bien engagées et progressent régulièrement vers les étapes suivantes. Le chantier entre désormais dans une phase structurante, marquée par les choix techniques et esthétiques : sélection des matériaux (carrelages, faïences, revêtements de sol) et définition des ambiances intérieures et extérieures propres à chaque bâtiment.

Les délais sont, à ce stade, parfaitement tenus. La livraison du site est confirmée pour le mois de novembre, permettant d'envisager sereinement

l'accueil des enfants à compter de janvier 2027, conformément aux engagements initiaux.

Parallèlement au chantier, la préparation opérationnelle se poursuit. Un appel d'offres a été lancé pour l'équipement mobilier du village d'enfants et la décision relative au choix de l'entreprise est en cours. Pour les aménagements extérieurs, l'entreprise chargée de l'installation des terrains multisports et de l'aire de jeux a d'ores et déjà été retenue. Une étape importante a également été franchie avec la commande d'une partie significative des véhicules nécessaires aux déplacements des professionnels.

Enfin, le volet financier du projet est entièrement sécurisé. Les dossiers de financement des travaux et des investissements ont été validés. L'ensemble de ces avancées techniques, financières et logistiques confirme que toutes les conditions sont aujourd'hui réunies pour une mise en œuvre du projet conforme aux objectifs fixés par le Département.

Un projet de plus
de **10 M€**
auquel le Département
a accordé
une subvention
de **5 M€**



LE FUTUR VILLAGE D'ENFANTS DE SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL : UN LIEU DE VIE À TAILLE HUMAINE

➔ Capacité et publics accueillis

Le village d'enfants comptera 48 places destinées à des enfants et jeunes majeurs de 0 à 21 ans :

- 30 enfants et jeunes majeurs accueillis dans
 - 5 pavillons,
 - organisés en groupes de 6 enfants ;
- 18 enfants de 0 à 6 ans accueillis en pouponnière, avec :
 - 9 bébés de 0 à 3 ans,
 - 9 enfants de 3 à 6 ans.

➔ LES +

- Une maison familiale type F3
- Une chambre pour l'accueil d'urgence dans tous les pavillons
- Une chambre supplémentaire dans les deux pouponnières

➔ Un cadre de vie familial et sécurisant

Le projet a été conçu pour favoriser l'accueil prioritaire des fratries et proposer aux enfants un environnement chaleureux et rassurant, proche de la vie familiale. Chaque pavillon comprend : une cuisine, un salon, des chambres individuelles, un espace extérieur privatif. Des espaces collectifs complètent l'offre : lieux de rencontres parents-enfants, espaces d'activités et d'animations soutien scolaire et accompagnement éducatif.

➔ Un projet porté par l'association Prado Bourgogne

- Association Prado Bourgogne autorisée par le Président du Département ;
- Réalisation dans le cadre d'un bail emphytéotique, au terme duquel le Département deviendra propriétaire.

➔ Financement et calendrier

- Coût global (terrain + construction) : **plus de 10 M€**
- Subvention départementale : **5 M€**
- Budget de fonctionnement annuel : **3,9 M€**

➔ Pourquoi Saint-Gengoux-le-National ?

- Situation géographique centrale (Mâcon, Cluny, bassin minier, Chalon-sur-Saône) ;
- Écoles et collège sur place ;
- Maison de santé et offre hospitalière à proximité ;
- Réseau de transports adapté ;
- Cadre de vie de qualité (voie verte, environnement naturel) ;
- Mutualisation possible de certaines infrastructures, notamment la chaufferie avec le collège.



DATES-CLÉ DU PROJET DU VILLAGE D'ENFANTS À SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL

- ➔ **2020** : signature du contrat relatif à la Stratégie nationale de prévention et protection de l'enfance avec le ministre Adrien Taquet.
- ➔ **2022** : vote du plan enfance de 9 M€ pour mieux couvrir les besoins en diversifiant les modes de prise en charge et en développant des réponses innovantes.
- ➔ **2022** : appel à manifestation d'intérêt adressé par le Président du Département à toutes les communes et EPCI afin d'acquérir un terrain de 10 000 m². 14 propositions de terrains dans 12 communes ont été reçues. Choix de la commune de Saint-Gengoux-le-National.
- ➔ **2023** : lancement de l'appel à projets
- ➔ **2024** : L'association Le Prado retenue et autorisée par le président du Département de Saône-et-Loire.
- ➔ **Janvier 2025** : réception du permis de construire.
- ➔ **Avril 2025** : Achat du terrain par le Département. Début des travaux d'aménagement du terrain.
- ➔ **Début 2026** : Point d'étape sur les travaux. Visite du chantier
- ➔ **Fin 2026** : achèvement du chantier.
- ➔ **Début 2027** : ouverture des portes.

LA POLITIQUE ENFANCE ET FAMILLE : UN ENGAGEMENT FORT DU DÉPARTEMENT

La création du village d'enfants de Saint-Gengoux-le-National s'inscrit dans une stratégie départementale globale en faveur de la protection de l'enfance, portée par le plan enfance de 9 M€ prévoyant la création de 144 places à l'échelle départementale.

Les trois grands objectifs du plan enfance

- **Renforcer l'offre existante :**
 - accueil familial (30 places),
 - placement à domicile (30 places),
 - lieux de vie et d'accueil classiques (7 places) ;
- **S'adapter à l'évolution des besoins,** notamment pour les situations les plus complexes, avec :
 - le développement de 29 places d'accueil spécialisées ;
- **Créer un village d'enfants de 48 places :**
 - pour les enfants de 0 à 21 ans,
 - favorisant l'accueil des fratries,
 - intégrant une pouponnière de 18 places pour les 0-6 ans.

Une priorité budgétaire assumée

Malgré un contexte financier contraint, la protection de l'enfance demeure une priorité en 2026 :

- + 2,3 % de budget
- Soit 115 M€, masse salariale comprise (ou 97 M€ hors masse salariale à l'exception de celle des assistants familiaux)

Des besoins en forte augmentation

- **Nombre d'enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance ou à un tiers :**
 - 1 424 au 31/12/2022
 - 1 609 au 31/12/2023
 - 1 694 au 31/12/2024
 - Stabilisation en 2025.
- **Informations préoccupantes :**
 - +62 % entre 2018 et 2023
 - Stabilisation observée en 2024
 - Stabilisation en 2025.



CONTACT PRESSE
DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

Edwige Labruyère
Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78
e.labruyere@saoneetloire71.fr